

## LES PAYSAGES DE RHUYS

### Quelques variations climatiques... 2000 ans de météo.

En Bretagne, de l'an « 0 » à 200, les températures étaient, dit-on, agréables, supérieures à celles qui marqueront l'Europe jusque vers l'an 800. Puis suit le climat des 3<sup>ème</sup> au 6<sup>ème</sup> siècle qui fût assez frais et irrégulier avant une légère augmentation des températures se situant vers l'an 600, puis de nouveau une dégradation apparaît au 8<sup>ème</sup> siècle. En serait-elle la cause de ce que ce disent, en 845, les annales de St Bertin : « *Une grande disette consuma les pays intérieurs de la Gaule, au point que s'accroissant elle dévora beaucoup de milliers d'hommes* ».

Du 10<sup>ème</sup> et jusqu'au milieu du 13<sup>ème</sup> siècle, les conditions climatiques redeviennent plus sèches et plus chaudes avec une augmentation de 1 à 1.5 ° des températures. On situe également à cette époque un nouveau « temps climatique » qu'on nommera : le « petit optimum médiéval ».

Cet optimum climatique du Moyen Age conduisit à une hausse de l'activité humaine et agricole, avant qu'à partir du 14<sup>ème</sup> siècle, le climat dit « petit âge glaciaire », connu pour ses précipitations accrues et ses rigueurs, ne lui succéda, et cela jusque vers 1900. On se souvient encore de l'hiver 1709, lorsque le vin, dit-on, gela dans les carafes à Versailles.

*« Les étés 1314, 1315, 1316 sont pluvieux, frais ; le foin ne sèche pas, les semailles d'automne et du printemps sont ratées, les rendements du blé misérables et les prix montent. Une grande famine éclate dans toute l'Europe en 1315-1316 ; la maladie s'ajoute à cette disette. Aux décès dus à la faim et à la maladie s'ajoutent les mariages annulés ou retardés, les naissances reportées ».*

Emmanuel Leroy Ladurie

Ces 14<sup>ème</sup> et 15<sup>ème</sup> siècle, marqués par des climats difficiles, sont aussi l'objet de difficultés d'approvisionnement, de mauvaises récoltes et de famines. Ils sont aussi ceux des guerres de « Succession de Bretagne » et de « Cent Ans » qui verront de nombreux villageois abandonner leurs habitations et nombre de terres agricoles retourner à la friche et au reboisement. En attendant de nouveau, un épisode de déboisement et de défrichement qui, à partir du 15<sup>ème</sup> siècle, ne cessera plus.

### C'est quoi un paysage... tout sauf un long processus tranquille...

*« Le paysage est une partie de territoire, telle que perçue par les habitants du lieu ou les visiteurs, qui évolue dans le temps sous l'effet des forces naturelles et de l'action des êtres humains ».*

Convention européenne du paysage

### Paysages de l'ouest français.

*« Le paysage n'est pas un « cadre », mais un élément d'un anthroposystème. Aussi, le paysage actuel est-il le résultat de la longue évolution des relations entre les sociétés et leur environnement. Il est porteur d'informations multiples, historiquement et archéologiquement datables. Un paysage culturel est la résultante d'un mode d'appropriation des ressources naturelles selon des règles, des techniques, des savoir-faire. Il se construit par séries d'interactions entre activités humaines et dynamiques des systèmes écologiques aboutissant à un certain agencement qui sera en place plus ou moins durablement pour répondre aux besoins des sociétés.*

*A l'âge du Bronze, dans la deuxième moitié du 3<sup>ème</sup> millénaire, l'appropriation et la mise en valeur des terres passe par la construction de systèmes associant des limites physiques (fossés, talus, murets...) à des aires cultivées. Il convient de mettre en parallèle ce phénomène avec la possibilité*

*d'accroître les rendements agricoles, en particulier en se libérant de la contrainte de la jachère qui freine la production et de la mobilité qui constituait un des traits marquants des premiers systèmes agraires. Enfin, outre les facteurs culturels, on peut évoquer les facteurs naturels qui ont probablement facilité l'émergence de tels systèmes. Plusieurs scénarios peuvent être évoqués parmi lesquels on retiendra les oscillations climatiques enregistrées à la fin du Bronze final.*

*Les prospections aériennes, puis les sondages et les fouilles, ont révélé l'extraordinaire densité des habitats ruraux de l'âge du Fer dans la moitié nord de la France. Parmi les 700 sites de ce type qui ont été fouillés depuis 1980, environ 1/3 concerne l'Ouest de la France.*

*Au-delà des particularités constatées dans chaque région, en terme de morphologie ou de superficie de ces habitats, ce travail a permis de constater des rythmes relativement semblables sur la moitié nord de la France, avec un premier essor de fondation d'exploitations agricoles au cours des VIème et Vème siècles avant notre ère, suivi d'une période de stagnation ou de décroissance, durant la fin du Vème et le IVème siècle. Le IIIème siècle inaugure une phase de reprise, suivie de la fondation de multiples établissements durant les IIème et Ier siècles avant notre ère. Dans la plupart des régions, la durée de vie de ces habitats est relativement brève et n'excède que rarement 2 siècles. Dans la péninsule armoricaine, on note par contre une pérennité plus grande de certains sites qui peut atteindre 6 siècles ».*

*« Les désordres du haut moyen âge (500 à 1000) avaient entraîné de fréquents rassemblements. Dans ces agglomérations, les hommes vivaient au coude à coude. Mais elles étaient séparées par de multiples vides. La terre arable elle-même, dont le village tirait sa nourriture, il la fallait, proportionnellement au nombre des habitants, beaucoup plus vaste que de nos jours. Car l'agriculture était alors une grande dévoratrice d'espace. Sur les labours, incomplètement défoncés et privés, presque toujours, d'engrais suffisants, les épis ne croissaient ni bien lourds ni bien serrés. Jamais, surtout, le finage entier ne se couvrait à la fois de moissons. Les systèmes d'assolement les plus perfectionnés exigeaient que, chaque année, une moitié ou un tiers du sol cultivé demeurât en repos. Souvent même, jachères et récoltes se succédaient en une alternance sans fixité, qui à la végétation spontanée accordait un temps toujours plus long qu'à la période de culture ; les champs, en ce cas, n'étaient guère que de provisoires et brèves conquêtes sur les friches. Ainsi, au sein même des terroirs, la nature sans cesse tendait à reprendre le dessus. Au-delà d'eux, les enveloppant, les pénétrant, se déroulaient forêts, broussailles et landes, immenses zones sauvages, dont l'homme était rarement tout à fait absent, mais que, charbonnier, pâtre, ermite ou hors-la-loi, il hantait seulement au prix d'un long éloignement de ses semblables ».*

*« Les bêtes féroces, qui ne hantent plus que nos contes de nourrices, les ours, les loups surtout, vaguaient dans toutes les solitudes, voire parmi les campagnes cultivées elles-mêmes. »*

Marc Bloch

### **Rhuys, des paysages anciens, artificialisés, issus d'une civilisation paysanne et littorale millénaire.**

Les paysages de Rhuys sont issus du travail des populations agricoles, maritimes et villageoises, qui se sont succédées depuis des siècles, voire des millénaires ainsi que des vicissitudes de l'histoire, de la variation des climats et du rôle fondamental de la proximité de l'océan.

La présence de quelques chemins gaulois voir plus anciens, puis de voies romaines, de routes médiévales et des magnifiques allées cavalières ou de chasse sillonnant l'espace des anciens parcs ainsi que les extraordinaires et nombreux chemins creux, chemins des carrioles et la voie ferrée du « petit train », n'en est-elle pas le témoignage ?

Les hameaux sont nombreux en Rhuys. Ne comptait-on pas en presqu'île, selon un recensement de l'INSEE de 1982, 329 écarts, hameaux et bourgs dont 183 à Sarzeau, 62 à Arzon, 40 à St Gildas, 26 au Tour du Parc et 18 à St Armel répartis en des dizaines de lieux-dits.

On trouvait dans ces bourgs et hameaux, des paysages urbains, constitués de maisons de « maître »

ou de « Capitaine », mais aussi et surtout, de maisons d'artisans, de marins ou de pêcheurs et paludiers, formant des villages tassés, regroupés autour d'une place, d'une chapelle, d'une église, d'un cimetière, ou en « ligne », et pour certains bâtis en hauteur et non au bord de la mer, position trop dangereuse.

A proximité de ces bourgs et hameaux se remarque le paysage des « grands toits », constitué d'une vingtaine de manoirs ou châteaux, Truscat, Kerlevenan, Kerallier, Kerbot, Kerampoul, Caden, Suscinio, Coet Yhuel, Kerthomas, Kergeorget et quelques autres.

Ce sont parfois seulement de « grandes maisons » de styles variés et de toutes époques, du médiéval au 20<sup>ème</sup> siècle en passant par le 18<sup>ème</sup> siècle qui fut si important en presqu'île, mais un peu oublié car trop masqué par un Moyen-Age idéalisé au travers de Suscinio.

Quant aux paysages ruraux qu'ils soient dits « naturels », agricoles ou maritimes, aucun d'entre eux, d'origine, n'existe en presqu'île. Tous sont « manufacturés », tels ces prairies et ces champs, ces chemins ruraux ou allées cavalières des parcs, ces haies ou ces marais qui firent l'objet de travaux, qu'ils furent « marais salants » (cas de la majorité d'entre eux) ou non, et pas même les dunes qui certes anciennes, font l'objet d'aménagements.

On a un système bocager (récent) remarquable, cadré par d'innombrables murets de pierres qui bordent les parcelles, et ailleurs, des espaces ruraux « ouverts », les méjous, qui se sont développés essentiellement aux 17<sup>ème</sup>, 18<sup>ème</sup>, et 19<sup>ème</sup> siècles.

Reprenons les premières cartes postales du 19<sup>ème</sup> siècle montrant le pays de Rhuys, n'y voit-on pas un paysage rural vide d'arbres ! La culture du vignoble qui couvrait, il n'y a pas si longtemps encore de grandes surfaces, n'a pas laissée de souvenirs visibles. Et qui se souvient encore, pour l'avoir bu, de ce fameux vin de Rhuys, et des vendanges qui précédaient le pressoir et des repas qui suivaient ?

Les espaces boisés actuels sont récents. Les pins maritimes actuels, « Pins Sylvestres, Cyprès de Lambert, Epicéas, Sapins de Douglas » datent de peu de temps, des 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècles.

La légendaire forêt de Rhuys qui aurait couvert toute la presqu'île n'existe que dans l'imaginaire et si Abélard y mentionne la présence de loups et d'ours, ce dont on peut douter pour les ours, ce sont aujourd'hui les sangliers qui y vivent. Actuellement, à l'exception des dernières exploitations agricoles qui travaillent la terre, force est de constater que les friches et le reboisement voulus ou non, revenant en grande superficie, favorisent la présence de ces animaux.

N'oublions pas tous les éléments de l'architecture rurale et populaire, qu'ils soient moulins, fours à pain, bâtiments de ferme, puits et fontaines, ainsi que les lavoirs témoins de l'usage de l'eau ? Plus d'une centaine de puits répertoriés en presqu'île, sans doute beaucoup plus, dont une soixantaine, et certainement plus aussi, pour la seule commune de Sarzeau et autant de « croix » aux carrefours ou le long des chemins afin de marquer quelques sites de pèlerinage, comme pour celui qui allant de Sarzeau à la chapelle Notre Dame de Penvins, en comptait sept.

Et la presqu'île n'est-elle pas également un site important de marais salants, d'étiérs et murs de pêche, de digues et de moulins à marée ou à vent, sans oublier quelques chapelles, batteries de canon de la Révolution, guérites de douaniers du 19<sup>ème</sup> siècle ainsi que les vestiges du « mur de l'Atlantique », sans oublier, issu du lointain passé, des cairns, tumulus, mégalithes, et traces de villas gallo-romaines.

C'est bien toute une civilisation mixte issue de la terre et de la mer qui a bâti le territoire de façon cohérente avec le sens d'un travail « bien fait ».

Et que dire du spectacle des estrans à marée basse, des herbiers et des zostères, car il est vrai que les plus belles approches des paysages de Rhuys sont celles qui se font en venant du « large », sans doute plus qu'en venant par la route.

Qu'écrivait donc Guy de Maupassant au sujet des paysages de Rhuys à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle lorsqu'il effectua un voyage de Vannes à Sarzeau...

*« Le chemin longeait d'abord le Morbihan, puis prenait à travers une lande illimitée, entrecoupée de*

*fossés pleins d'eau, et sans une maison, sans un arbre, sans un être, toute peuplée d'ajoncs qui frémissaient et sifflaient sous un vent furieux, emportant à travers le ciel des nuages déchiquetés qui semblaient gémir. Je traversai plus loin un petit hameau où rôdaient, pieds nus, trois paysans sordides et une grande fille de vingt ans, dont les mollets étaient noirs de fumier ; et, de nouveau, ce fut la lande, déserte, nue, marécageuse, allant se perdre dans l'Océan, dont la ligne grise, éclairée parfois par des lueurs d'écume, s'allongeait là-bas au-dessus de l'horizon. »*

### **Un paysage culturel, en voie de disparition et de mutation.**

Quant à l'actuel paysage de Rhuys, issu des dernières quarante années d'urbanisation forcenée, on a peine à y retrouver une quelconque cohérence et un esthétisme de qualité.

*« Les paysages de la presqu'île de Rhuys font l'objet d'un enjeu, d'une occupation et d'une conquête progressive par des systèmes extérieurs liés à une urbanisation forte.*

*L'appropriation citadine marque le paysage et progressivement masque par densification et encombrement l'espace support d'un système social et d'une culture originale.*

*Celle-ci est le point de rencontre entre la nature et l'histoire, entre le milieu physique et le milieu humain, ce paysage patrimoine est le territoire spécifique de groupes humains qui y ont déposé une succession d'empreintes.*

*Le touriste est consommateur de paysage et à ce titre la société locale doit prendre conscience du capital paysager dans son développement économique au travers du tourisme ».*

*Un paysage appartient d'abord à ceux qui le font avant d'appartenir à ceux qui le regardent.*

Jean-Claude Richard 1984.

Ces mutations font qu'on ne peut manquer de citer ici le professeur Yves Lebahy, géographe, spécialiste du littoral qui dans Ouest-France en date du 4 juin 2010 répondant à un journaliste, disait : « *L'arrivée de l'économie du tourisme et de villégiature est le principal changement du littoral breton. Tout ce qui faisait l'attrait de notre littoral il y a vingt ou trente ans est en passe d'être consommé.*

*L'urbanisation est en train de tuer toute l'originalité de nos villes-ports. Les équilibres sociaux sont rompus par cette économie de villégiature qui arrive avec des moyens financiers. Pour l'accession au foncier et à l'immobilier, les populations locales sont évincées. Les ostréiculteurs ne peuvent plus fonctionner en bord de mer. Les pêcheurs sont un peu mis sur la touche. Le littoral devient une sorte d'enclave pour une population aisée et vieillissante.*

*Une grande partie des disparitions des stocks de pêche dépend aussi de la dégradation des eaux bordières. C'est lié à l'agriculture, mais aussi, on l'oublie, à la présence humaine sur les bords des côtes.*

*Il y a aussi une autre mutation, la mer est en train de devenir un terrain où les conflits d'intérêt sont très âpres.*

*Un des gros problèmes que la Bretagne va avoir à gérer, c'est la cohabitation de ces activités de villégiature, des pêches, d'agriculture ».*

Et le professeur Lebahy de conclure....

*« Mais l'élévation du niveau des eaux va profondément perturber nos littoraux. Cela va s'opérer sur un laps de temps très court. Cela va remettre en cause nombre de lieux de villégiature ».*

### **Campagnes, villages et maisons de Rhuys... des paysages manufacturés au cours des siècles. Cadastre napoléonien.**

La datation, les raisons de l'implantation et l'évolution des villages de Rhuys nous sont, pour une large part, inconnus. Suite aux événements historiques allant des peuplements néolithiques aux invasions bretonnes, normandes, espagnoles, anglaises, en passant par les variations climatiques

ou les crises socio-économiques et politiques frappant les populations, il est bien difficile de dater nos hameaux et d'en connaître les origines. Villages ancestraux venant de la nuit des temps, ou villages de « colonisation » suite aux grandes crises ? Et qu'est-ce que nos « cosquers », ces « vieux villages » ?

Le Rentier en énumère plusieurs, un situé près de Suscinio, un autre situé entre Bois-Danic et Molpetrus, plusieurs dans la frairie du Duer, dont trois proches de Lasné, un proche du Rohaliguen, un à l'ouest de Kérignard, un proche de Kerguillehuic.

Le cadastre napoléonien des années 1827-1828, est d'une certaine aide à la compréhension de la répartition « urbaine » de Rhuys, ainsi que l'est le « Rentier de Rhuys », rédigé trois siècles auparavant. L'un comme l'autre sont aussi les témoins des siècles les précédents car ils en sont les résultantes.

Les photos aériennes de 1952 sont d'un grand appui pour percevoir ce qu'était la presqu'île avant l'urbanisation récente qui nous cache une grande partie du territoire ancien, et elles permettent surtout d'observer de façon assez remarquable l'évolution des défrichements et de l'utilisation des sols, ainsi que des traces soit de « villae » romaines, ou d'enclos gaulois ou de quelques autres éléments.

*« Dès l'âge du fer, et certainement avant, fut créé un parcellaire sur lequel les sociétés médiévales et modernes ont pu s'appuyer, s'en accommoder ou en faire table rase. La mise en place des paysages modernes n'a pas effacé toute trace de constituants anciens. On peut assister à une reprise dans le parcellaire géométrique du haut Moyen Age, de la forme et de l'orientation d'une installation de l'Age du Fer et de la transmission de cette organisation paysagère dans le parcellaire lisible sur le cadastre napoléonien et dans le paysage actuel ».*

### **Un périphérie « urbaine », un centre « rural », et un gros bourg « central », Sarzeau ».**

La particularité urbaine de Rhuys, telle que révélée par le cadastre napoléonien, est qu'elle est ceinturée de villages, hameaux tandis que son centre, à l'exception de celui de Sarzeau, en est dépourvu. Les « grands hameaux » de Rhuys, Cadenic, Banastère, Penvins, Landrezac, Le Rohaliguen, St Gildas, Port-Navalo, Arzon, Kerners (seule exception par rapport aux « Ker », Le Logeo, Brillac, Le Ruault, Le Duer, St Colombier, Lasné... situés en bord de mer ou en immédiat rétro littoral, forment une « ceinture ». On y notera la grande variété étymologique, non sans intérêt pour la compréhension des datations du peuplement de la presqu'île, et de son histoire.

Dans le « centre » de la presqu'île, à l'exception de l'espace des anciens Parcs, et du « Triangle, Largueven, Keraudren, Sarzeau », on ne retrouve, à quelques exceptions près, que les « Ker », grosses fermes, petits hameaux familiaux, datés vraisemblablement des 11<sup>ème</sup> au 14<sup>ème</sup> siècles et suivants, même s'ils se sont substitués à d'autres formes agricoles plus anciennes, rares y sont d'autres noms.

Quant à Sarzeau, seul bourg d'importance, qui de par sa position centrale domine la presqu'île, peut-on y voir, au travers de ce que l'archéologie nous a indiqué, que ce « bourg », certainement très ancien, d'époque romaine ou pré-romaine, avait pour fonction, d'être celui du pouvoir, tant religieux, civil, que militaire, situé à bonne distance d'un littoral toujours dangereux.

### **Qu'observe-t-on sur ce cadastre des années 1830, qui reflète la nature des paysages de Rhuys des 18<sup>ème</sup> et sans doute aussi celle du 17<sup>ème</sup> siècle ?**

**St Armel** est constitué de cinq grands villages. Lasné compte 105<sup>1</sup> maisons cadastrées, St Armel, 60 ; Tascon 28 ; 17 au Pusmain et 15 au Passage, une seule maison au Vaudour, 6 à Ludré en plus du moulin.

---

<sup>1</sup> Les chiffres indiqués résultent d'un comptage réalisé en observant les cartes, ce qui signifie qu'une légère erreur peut exister, sans que cela ne change l'analyse principale.

L'habitat y est assez disparate. Le paysage rural est marqué par des défrichements circulaires assez bien repérables à Lasné et au Pusmain. Ailleurs, c'est un parcellaire assez régulier caractérisé par de nombreux sillons perpendiculaires aux chemins et quelques belles parcelles géométriques autour du bourg. De par son urbanisme peu ordonné, cette commune est une particularité en presqu'île. Il est à noter qu'une grande partie de son territoire était à l'intérieur des murs des parcs de Suscinio, du Clos Salomon au nord jusqu'à la « Vache Enragée » au sud, en incluant dans cet espace le Vaudour, le Clos Carré, le Clos l'Evêque et sa partie littorale.

Le cadastre **d'Arzon**, créé en 1827, mentionne l'existence de 21 « villages ou hameaux » à l'habitat très regroupé et aucun isolé. L'espace rural, totalement vide d'habitations, est constitué de nombreux « sillons », cadastrés, parallèles entre eux, perpendiculaires aux chemins qui ont structuré le parcellaire, en formant de vastes espaces en « openfield », les méjous.

On y observe quelques prairies à pâturage. Ces parcelles-sillons de 3 à 20 mètres de large peuvent atteindre 200 mètres de long. D'autres ont des formes totalement irrégulières. Aucun espace n'est laissé à l'abandon dans la campagne d'Arzon, tout est occupé, cas tout à fait unique en presqu'île. Est-ce la marque des moines de St Sauveur et de leurs méthodes d'occupation des sols ?

Si le bourg d'Arzon contient environ 74 parcelles cadastrées avec maison et souvent un jardin, Kerners qui est le bourg principal, en compte près de 120, 40 au Monteno, 60 à Beninze, 70 à Tumiatic, 90 au Bourg Neuf, près de 60 à Port Navalo, et seulement 11 à Kervegan, 2 à Kerallanic, 5 à Kercouedo. A l'intérieur de ces bourgs l'habitat est le plus souvent organisé de façon souvent identique, alignement parfait de plusieurs maisons comme à Bernon ou, totalement dispersé comme à Port Navalo, Kerners, Tumiatic.

En complément des informations fournies par ce cadastre de 1827, on peut en faire une comparaison, au niveau de l'habitat, avec les données fournies par le recensement de la population d'Arzon de 1866 qui indique, qu'il n'existe plus que 19 villages, dont pour le bourg d'Arzon, 63 maisons, 76 ménages et 252 habitants. La population totale de la commune, à cette date, est de 2432 personnes réparties en 587 maisons, dont 99 à Kerners, 84 à Port-Navalo, 41 à Béninze et 4 à Votenn-Vras. Ce chiffre de la population est sans doute inférieur à la réalité car ne sont pas comptés les habitants d'Arzon travaillant hors la commune, tels les marins et les militaires. Ceci expliquerait le chiffre donné par le recteur Augustin Cariou qui, réalisant une très précise étude de la population de cette commune pour 1866, indique pour cette année un chiffre total de population de 2550, soit une centaine de plus que le recensement officiel.

**A St Gildas de Rhuys**, l'habitat est regroupé en 18 villages ou hameaux. Si le bourg renferme près de 62 parcelles cadastrées avec habitations, on en compte 41 au Net, pareil à Kercambre, 45 à Kerfago, 34 à Kersaux, 30 à la Saline, 23 à Kerdouin, 25 à Gouesan, 17 à Botpenal, 6 à Cornaud, 7 à Largueven.

Le défrichement s'observe assez bien le long des chemins et particulièrement là où les terrains sont circulaires comme à la Saline, à la Croix Daniel, à Gouezan, à Kersaux, au Cossai qui sont de grands hameaux et dans la périphérie de l'abbaye à partir de son domaine et jusque vers le Grand Mont et Kerfago tandis que l'espace nord de la commune vers Botpénal est bien vide d'habitations. Ailleurs, on a un défrichement disparate comme à Keraudrain.

**Le Tour Du Parc**, dans son périmètre actuel défini en 1864, renferme 26 villages, hameaux et lieudits, avec très peu de « grands hameaux » contrairement aux autres communes de la presqu'île. Seul Pencadenic (48 parcelles cadastrées en habitat), Rouvran (56) et Boderhaf ont une population d'importance, ailleurs ce sera 19 à Toulcaden, 10 au Pont Neuf, 8 à Balanfournis, très peu ailleurs. Cette nouvelle commune se caractérise par un habitat très dispersé avec peu de maisons par hameaux.

Le parcellaire est là aussi très découpé, en lanières nombreuses comme à Boderhaf et à Cadenic

avec une multitude de sillons longs et peu larges, excepté le secteur de Toulmouroux qui possède de grandes parcelles.

De très beaux défrichements circulaires s'observent autour de Pont Neuf comme à Kerboulico.

**Sarzeau** regroupe près de 140 villages, hameaux et lieudits, situés en partie dans les enceintes des anciens murs des parcs du château de Suscinio mais essentiellement en dehors.

Dans cette commune dont le cadastre napoléonien date de 1828, on observe une assez grande dispersion, spécialement par la présence de nombreux habitats aux alentours du bourg de Sarzeau qui, pour sa part, rassemble près de 150 parcelles bâties cadastrées.

De gros bourgs marquent le littoral, 91 parcelles « bâties » à St Colombier, 102 à Banastère, 90 à Penvins, 39 à La Grée Penvins, 43 à Landrezac, 46 à Kerfontaine, 60 à Brillac, et la campagne de la commune de Sarzeau. Fournevay rassemble plus de 60 parcelles « bâties », 40 au Riellec, 47 à Kerguet, et à côté seulement 1 aux « Quatre vents », 2 au Haut Bohat, 8 au Poulhors, 2 au Coqueno. C'est un véritable émiettement de grosses « fermes » qui cernent le bourg.

De très beaux défrichements s'observent au Boderin (situé dans l'enceinte des parcs), tout à côté d'espaces boisés ou en lande. Se voient aussi dans l'enceinte des anciens parcs, de très beaux et larges chemins « cavaliers » de 8 à 12 mètres de large, assez droits et bordés de talus assez consistants. Ailleurs dans cette même enceinte, de vastes parcelles géométriques marquent les espaces comme au Bourdoux, au Poulhors, à la Maison Neuve de Penvins tandis que Banastère est caractérisé par une multitude de sillons à peine visibles sur le plan tant ils sont nombreux. Ce défrichement de Banastère est caractéristique d'un défrichement progressif de longue durée et d'une grande ancienneté d'activité agricole. Parti du centre ancien, il s'est élargi de façon concentrique de tous les côtés, du Nord au Sud en passant par l'Ouest, et en bandes successives, à l'identique de ce qui se voit dans les espaces qui étaient hors des murs, comme à Penvins, Landrezac et vers l'Ouest de la commune comme à Kergorange, Kerfontaine, Le Riellec, Kermaillard, là où n'existaient pas les murs des parcs. Cette marque des murs du Grand Parc se voit nettement entre Kerguet et Le Palais, par la rupture de continuité du parcellaire des champs qui s'y adossent ainsi qu'à Landrezac selon un axe Sud Nord vers le Poulhors.

La présence de vastes propriétés « nobles », Truscat, Kerlevenan, Lan Noedic, Kerallier, apparaît nettement sur ces cadastres.

Sarzeau est le résumé de toutes les formes d'exploitation se trouvant en presqu'île et de tous les systèmes fonciers.

### **Un parcellaire caractéristique à la presqu'île.**

L'urbanisation du 20<sup>ème</sup> siècle a effacé une grande partie du parcellaire ancien, mais là où il est encore visible, on observe une grande variété de celui-ci. Les photos aériennes de 1952 ainsi que les cadastres, dits « napoléoniens », des années 1830, les seuls crédibles pour étudier la parcellaire de Rhuys, définissent dans la partie centrale de la presqu'île, un espace rural très ouvert. On y rencontre ces méjous d'origine médiévales, (à partir du 14<sup>ème</sup> siècle), qui confirment la dominante céréalière de Rhuys, déjà remarquée au 18<sup>ème</sup> siècle et le principe de la grande propriété foncière.

Partout ailleurs, on a un parcellaire multiple dans lequel se retrouvent des traces en « ellipses<sup>2</sup> », visibles à Pembert, Kerners, Leen Vihan, Kerséphanie et en quelques autres endroits. Quant à celles, observables au Rangouet, au Pont-Neuf, à Toulcaden, à Rouvran, la certitude est moindre car ces espaces appartenaient au Grand Parc de Suscinio, dont le couvert forestier avait effacé toute trace d'éventuelles activités agricoles précédant la construction des murs.

Ailleurs, de magnifiques défrichements circulaires, comme au sud de Kercoquen, ou à Kerseal, Kerblay, Kerstéphany, Riellec, Gouezan (un des plus parfaits), ou encore au Hayo, à Belle-Croix et en d'autres endroits de la presqu'île, montrant bien la progression de l'extension des surfaces cultivées au cours des âges, sont observables. On peut remarquer que le plus grand nombre de ces

---

<sup>2</sup> L'ellipse est-elle le signe de la présence d'un Ran, espace cultivé par une ou deux familles

défrichements circulaires se situe au sud de Sarzeau dans un triangle, qui partant du bourg, rejoint au sud-ouest, St Gildas et au sud-est, la pointe St Jacques, chaque espace concentrique étant « bordé » de parcelles plus petites, linéaires, signes de la présence de bois et de cours d'eaux.

Cette structuration du cadastre de Rhuys s'explique de diverses façons, tout d'abord, dès les origines, sans doute, par l'existence des chemins préhistoriques qui ont structuré le parcellaire. Nombre de parcelles leur sont perpendiculaires, même si leur création a duré quelques dizaines de siècles. Il est vraisemblable qu'ensuite, les « ellipses » aient été créées sur un temps assez long, allant de l'époque gauloise au 13<sup>ème</sup> siècle, façonnées par de petits groupes de paysans, 1 ou 2 familles, guère plus, qui de façon un peu isolée, travaillaient des espaces (le ran ?) dont ils étaient propriétaires ou non. Elles se repèrent assez aisément, d'autant plus que souvent, elles sont cernées par des haies, des murets en pierres qui sont les éléments déterminant pour prouver des limites de propriétés selon la *Très ancienne coutume* de Bretagne, ou par des chemins assez importants. Ces ellipses aux superficies variées (1 à 60 hectares) se retrouvent aisément en presqu'île.

Les défrichements de la lande, qui représentait près de la moitié du territoire au 17<sup>ème</sup> siècle, leur succédant, donnèrent des formes assez variées en fonction de la nature du relief et aussi, et sans doute de façon essentielle, de par la nature du propriétaire, noblesse ou paysans. On y retrouve l'essentiel des parcelles concentriques dont le point central est un hameau, dont pour celui-ci, le parcellaire est encore différent, formé de petits enclos, linéaires, récupérés par ses habitants sur la lande proche.

Un élément marquant du parcellaire de Rhuys est la séparation assez précise qui s'observe entre les espaces qui étaient cernés par les « murs des parcs de Suscinio », vers l'Est de la presqu'île et ceux, vers le sud et l'ouest, qui ne l'étaient pas et relevaient soit de St Sauveur en Arzon, soit de St Gildas, ou de domaines privés. Il n'y a quasiment pas de défrichements circulaires dans les anciens parcs et on observe aussi, et c'est associé à ces défrichements de la lande, que l'essentiel des toponymes en « Ker », se situe en dehors de ceux-ci.

### **Les sillons.**

La particularité des très nombreuses parcelles des cadastres des communes de Rhuys, est que, parfois closes de haies ou de murets, elles sont divisées en sillons, eux-mêmes cadastrés, marques de propriétaires différents, qui peuvent en posséder plusieurs. Leur très grand nombre, jusqu'à une vingtaine dans une ex-parcelle de base, montre la division à l'extrême de la propriété foncière, à l'exception de quelques propriétés nobles, issue de la non application du système congéable en presqu'île à partir du milieu du 16<sup>ème</sup> siècle. A titre d'exemple, à Penvins, on trouve une parcelle de 12 000 m<sup>2</sup>, divisée en 26 « parcelles-sillons », soit 460 m<sup>2</sup> chacune. Toujours à Penvins, une autre parcelle-sillon mesure 220 m de long par 3 mètres de large, ce qui équivaut à environ 3 sillons dont la largeur de chacun variait entre 80 et 100 cm. Ailleurs, on voit un espace de 18 hectares divisé entre 50 propriétaires !

La densité de ces zones de « parcelles-sillons » en nombreux endroits, comme à Couesan, La Villeneuve, Kerners, le Monteno, Kérignard, Banastère, la Grée Penvins, Landrezac, est très significative de ce système de morcellement à l'extrême. Ces espaces situés hors les parcs de Suscinio (sauf Banastère) sont plus morcelés que ceux situés à l'intérieur des « murs », car ils ont subi les successions-partages très tôt tandis que le domaine du château résista quelque temps à ce démembrement. Le cadastre napoléonien de Sarzeau de 1828 donne quelques indications concernant ces secteurs, dans celui de Penvins, 1200 parcelles sont répertoriées, 1425 à Kerguet et au Poulhors, 735 parcelles se partagent les 176 arpents et 59 perches recensées. Celui de St Gildas nous donne à Kersaux 28 propriétaires sur 2,57, arpents et à Kercambre, record battu avec 28 propriétaires sur 1,36 arpent. La multiplication à l'infini de ce système de « parcelles sillons » ne se rencontre guère dès que l'on passe les limites de Rhuys. Le cadastre des années 1830 de Surzur par exemple ne donne nullement la même répartition foncière, on y observe une multitude de petits



champs en tous sens, sans aucune géométrie et ceci même à Lambré qui jouxte la presqu'île. Pareille observation à Theix ou à Arzal.

La conséquence récente de cette histoire foncière se retrouve dans l'anecdote suivant.

Le 1<sup>er</sup> août 1969, dans le « Figaro », Agnès Lamoureux, reprenant l'ensemble des projets touristiques en Bretagne sud, et en presqu'île plus précisément, la décrit ainsi.

*« ... pour construire la route qui va de la RD 165 à Port Navalo, il faut pour faire 1 km de cette route signer cinq cents actes d'achat, dit Monsieur Vignault, secrétaire général de la préfecture, tant il y a de propriétaires sur cet axe, chacun n'ayant parfois qu'un terrain de 4m sur 60 (soit deux sillons) ...*

*Région encore secrète aux sites inexplorés juste accessibles par des chemins caillouteux... avec une économie ancienne, paysans cultivant pommes de terre et choux pommés »....*

### **L'habitat de Rhuys... 329 écarts, hameaux et bourgs... et mille maisons<sup>3</sup>.**

#### **Les villages de Rhuys.**

Les structures des villages et des hameaux de Rhuys d'aujourd'hui sont trop récentes pour en connaître les origines lointaines. Sans doute, certains d'entre eux sont issus des premiers siècles chrétiens, d'autres, éventuellement des époques préromaines, et quelques-uns des époques médiévales ou de plus proche origine encore.

Le Rentier de Rhuys de 1510, dénombre treize « Cosquer » (Kozhkêr, en breton), villages anciens, dont on ne connaît pas l'origine, et pour lesquels nulle trace archéologique n'existe pour attester quoi que ce soit.

Treize « villages anciens » ne peuvent définir le cadre « urbain » de ces siècles obscurs, d'autant plus que nombre de villages ou lieudits de ces temps lointains ont dû disparaître, être déplacés ou subsister par un nom différent jusqu'à nos jours. Et quel sens historique faut-il donner à ce mot « cosquer » ? De quelle ancienneté est-il question au moment où ce mot apparaît ? Et qu'est-ce que signifie « Ancien » pour un homme du Moyen-Age qui définit ainsi son village ?

Ceux, du 16<sup>ème</sup> au 19<sup>ème</sup> siècle, si on croit le rentier de Rhuys et l'observation des cadastres napoléoniens, sont situés pour le plus grand nombre d'entre eux le long d'un axe de communication, et constitués de maisons de tailles variables, de 7 à 10 mètres de long et de 5 à 7 mètres de large, le plus souvent mitoyennes, avec la façade au sud.

La juxtaposition des maisons les formant, créait des « hameaux rues » formés d'ensembles de 4 à 18 logements environ, collés les uns aux autres dans un alignement assez précis.

A Sarzeau : St Martin, Benance, Banastère, Keraulet, répondent à ce système comme à Arzon où dans le village de Kerners pour lequel 16 maisons mitoyennes sont alignées à la perfection, ou comme à la Villeneuve ou Keraudrain à St Gildas où une vingtaine d'habitations sont réparties en des alignements quasi identiques. A Penvins, l'alignement des maisons est du simplement au fait qu'elles « s'appuient » sur le mur du Parc qui borde ce village. Mais tous les villages de Rhuys n'ont pas les murs du parc comme élément structurant.

Quel sens donné à ce système ? Peut-on croire à une génération spontanée de création de ces villages aussi identiques dans leur structuration, ou à une volonté politique d'alignement, ou au « bon sens » communautaire paysan qui voyait là le moyen de rester regroupé. Les villages de paludiers présentent également les mêmes types d'alignement.

Cela est-il issu de la volonté des ducs et gouverneurs de Rhuys, de celle des moines de l'abbaye de

---

<sup>3</sup> Ce chiffre correspond au nombre de logements recensés en presqu'île en 1949.

St Gildas et de St Sauveur vers Arzon, qui ne souhaitaient pas voir les populations occuper trop d'espaces agricoles, ou était-ce pour effectuer un meilleur contrôle des habitants pour le prélèvement de l'impôt, car ce n'est pas du côté sécuritaire qu'il faut chercher l'explication, ces villages sont bien trop ouverts pour être des « places fortes » de défense.

Ces implantations seraient-elles les survivances d'autres plus anciennes situées au même endroit et selon les mêmes formes, on peut en douter !! On est loin de ce que Melrand nous montre.

Toute cette géographie rurale atteste par obligation, d'un important et nécessaire travail collectif des populations soumises à une forte vie communautaire (ou familiale) qui se remarque, outre le travail des champs, par l'implantation de places centrales dans ces villages, lieux de rassemblement et de décision.

Le Rentier de Rhuys atteste déjà de cet habitat, car en relevant dès 1510, l'essentiel des possessions de la presqu'île qui devaient payer l'impôt à la duchesse Anne, il est de fait le premier cadastre connu de Rhuys. La totalité de la presqu'île est concernée (hors le domaine ducal de Suscinio) ce qui indique une utilisation du sol assez ancienne et importante.

Est-il le premier relevé d'un cadastre en Rhuys ? En l'an 300, Dioclétien, avait fait procéder dans tout l'Empire, dont Rhuys faisait partie, à une révision du cadastre. De très vives réactions s'en suivirent que Lucius Caecilius Firmianus, dit « Lactance », rhéteur né vers 250 en Afrique romaine et mort vers 325, décrivait ainsi:

*« Voici ce qui devint une calamité publique et plongea le monde entier dans un deuil commun : le cens imposé dans leur ensemble aux provinces et aux cités. Les censiteurs répandus partout bouleversaient tout : c'était l'image du tumulte de la guerre et de l'affreuse captivité. On mesurait les champs motte par motte, on dénombrait les pieds de vigne et les arbres, on enregistrait les animaux de toute espèce, on notait individuellement le nom des hommes dans la cité, on rassemblait la population de la ville et de la campagne, on faisait comparaître des malades et des infirmes, on estimait l'âge de chacun, ajoutant des années aux enfants, en retranchant aux vieillards, on payait pour sa tête, on payait pour sa vie ».*

Les terres furent ainsi arpentées au cordeau afin de définir la valeur fiscale de chacune et chaque habitant fut également recensé pour le paiement de la capitation. Qu'en a-t-il été des « villae » présentes dans la presqu'île, échappèrent-elles aux arpenteurs de Dioclétien ?

### **Une architecture paysanne locale, pierres, bois et chaume.**

Au Néolithique, dans la moitié nord de la France, les maisons constituées d'une unique pièce, d'un minimum de 50 m<sup>2</sup>, dit l'archéologie, faites de bois, torchis et paille, rassemblent une communauté largement plus importante que la « simple famille ». Puis, progressivement, des « regroupements de logements » apparaissent, constitués de plusieurs bâtiments, et déjà, et plus encore au 3<sup>ème</sup> millénaire BJC, des « places fortes » sont érigées. Le monde des agriculteurs (guerriers) a totalement remplacé celui des cueilleurs, les premiers villages apparaissent.

En presqu'île, pas de trace de ces habitats, ce qui ne signifie pas leur absence. La céréaliculture relevée à Suscinio, par exemple, montre par sa seule présence, l'existence de populations, donc d'habitats, se situant soit en retrait de côte, soit sur des hauteurs proches, ainsi que toute une économie liée à la terre, aux forêts, à la guerre peut-être aussi, et au commerce.

A l'époque Vénète, l'habitat de Rhuys ressemblait-il à ce qu'en disait César au sujet des maisons des Bretons (Grande Bretagne), qui selon lui étaient presque semblables à celles des Gaules (dont l'Armorique). Elles étaient, d'après Diodore de Sicile, très nombreuses et bâties en roseaux et en bois. Strabon nous les montre couvertes d'un toit de chaume ayant la forme de coupole, les unes construites en planches et en claies d'osier revêtues.

De l'époque romaine, peu de traces, exception faite de quelques « villae » faisant l'objet de fouilles archéologiques. A Sarzeau, en centre-ville, des soubassements de bâtiments romains ont été

retrouvés lors de la construction d'un immeuble, sur le site de Poulmanach, mais rien pour les époques suivantes ou précédentes, et rien hors de ce centre-ville ou peu. Trois sites, repérés par photo aérienne, mériteraient une attention particulière, celui de Kergorange, un autre à Calzac et le dernier près de Suscinio, là ou de très belles traces, indiquant la présence de bâtiments et donc à priori, d'activités agricoles, sont observables.

Aucune fouille permettant de mieux approcher ce qu'était un village de l'an Mille, n'a été entreprise en presqu'île. Melrand est heureusement là pour nous en donner une approche crédible.

Qu'y voit-on, un hameau constitué de maisons de huit à neuf mètres de long par quatre de large, en forme de huttes couvertes de branchages, des habitats semi-enterrés au toit de chaume prenant appui sur un parapet de grossières pierres non jointives, avec un simple foyer central et une étroite porte d'accès. Le tout réparti de façon désordonné dans un territoire où les déplacements restent très limités. Sans doute avons-nous là ce qui existait en presqu'île aux environs de l'an 1000 et peu après.

*« Un autre hameau a donné lieu à une fouille importante : Pen-er-Malo en Guidel près de Lorient avec une datation qui se prolonge jusqu'à la fin du XII<sup>e</sup> siècle. Ici, les trois maisons sont mixtes et ont la particularité de se terminer en abside<sup>4</sup>. Les bâtiments avaient une surface intérieure comprise entre 30 et 50 m<sup>2</sup>. La plus vaste construction était composée de murs de faible hauteur : 60 cm, mais ici la couverture ne reposait pas sur un soubassement en pierre. La découverte de trous de poteaux a permis d'établir que ces supports avaient été surmontés de perches couvertes de chaume ou de roseau. On retrouve la même pauvreté : instruments en fer toujours absents, céramique onctueuse représentée par de nombreux tessons. Ces hameaux, qui, en aucun cas, n'ont formé de centres paroissiaux ne sont pas des exemples isolés. La découverte à Kerlano en Plumelec et à Pont-Calleck en Berné de substructions très semblables aux maisons de Melrand et de Guidel indique la généralisation de ce type d'habitat pendant plusieurs siècles dans le Vannetais ».*

Noël-Yves Tonnerre

### **La maison.**

Si avant la Révolution, au 18<sup>ème</sup> siècle, Sarzeau comptait environ 36 châteaux ou manoirs, propriétés de la noblesse et de la bourgeoisie locale, (dont entre autres, Beausoleil, Bois de la Salle, Boisdannic, Caden, Coffournic, Kerblay, Kerbot, Keralier, Kernavelo, Le Linden, Le Trest, La Villeneuve, Truscat, Kerlevenan), l'essentiel de la population de Rhuys, exception faite de la noblesse des châteaux et de la bourgeoisie des bourgs, vivait essentiellement en campagne dans un habitat dès plus précaire à l'exception de quelques « coqs » de village, riches paysans et de quelques capitaines à la navigation. La relative richesse de ceux-ci se perçoit encore au travers des maisons dites « de capitaine », très présentes entre Port Navalo et Truscat, en passant par Fournevay et autres villages situés du côté Golfe de la presqu'île.

Pour les châteaux, voyons Truscat, Kerlevenan et autres...et pour la bourgeoisie locale, voyons les quelques et trop rares belles maisons situées près de l'église de Sarzeau, ou celle natale, d'Alain René Lesage.

En 1847 Flaubert et Maxime Du Camp, visitant la presqu'île, s'arrêtant un court moment à la maison natale d'Alain René Lesage, écrivent : « *C'était une pauvre maison noircie par le temps, construite dans un coin de la place qui entoure l'église, percée de trois fenêtres inégales et d'une petite porte ronde, appuyée sur deux marches. Un tas de fumier est couché à ses pieds, et son toit en ardoises soutient une croisée surmontée d'un pinacle historié. C'est là que le 8 mai 1668 naquit un enfant qui, depuis, fut Maître René Le Sage ; c'est là dans cette rue boueuse où les matelots vendent du poisson qu'il a traîné ses premiers pas et bégayé ses premiers cris ».*

---

<sup>4</sup> On retrouve cette forme d'abside sur un des tracés de bâtiment observé dans un champ, proche de Suscinio.

Pour le plus grand nombre des habitants de Rhuys, la maison, c'était autre chose. Celles que l'on pouvait encore voir il n'y a pas si longtemps, datant vraisemblablement des 17<sup>ème</sup> ou 18<sup>ème</sup> siècles, regroupées avec d'autres en divers hameaux et, se trouvant fréquemment en bord du littoral, sont constituées d'un corps de bâtiment simple et d'une toiture à double pente. La maison est faite de moellons de gneiss et percée de petites baies irrégulières. Fréquemment un enduit gris couvre les murs. Ce sont des maisons sans étage hors un grenier à foin, avec au rez de chaussée un couloir qui sépare deux pièces éclairées par des petites fenêtres<sup>5</sup>.

L'intérieur est simple, une pièce unique<sup>6</sup> avec un petit vestibule latéral isolé par une cloison de bois. Parfois deux pièces séparées par un couloir et à côté de la maison, accolée à celle-ci, une remise de petite taille. Parfois aussi, la maison est divisée en deux, l'étable d'un côté, la famille de l'autre et le couloir au milieu. Le tout surmonté d'un grenier accessible de l'intérieur ou par une ouverture dans le toit lorsque celui-ci est en ardoises uniquement. Lorsque le toit est en chaume, l'ouverture se fait dans le surcroît du comble avec une couverture réalisée par une légère ondulation.

En presque île il n'y a pas d'escaliers extérieurs, sauf rares exceptions et presque partout des pignons découverts. Dans ces maisons, ou dans cette pièce unique vit la famille. Plusieurs générations peuvent s'y côtoyer avec une ribambelle d'enfants, les siens, les neveux, sans point d'eau dans la maison, mais à proximité de la fontaine ou du puits.

Dans l'étable, 3 à 4 vaches, un ou deux veaux, parfois le cheval et quelques poules. A proximité un vague appenti renfermait quelques barriques de vin ou/et de cidre et un peu d'outillage. Cette architecture dura en presque île, pour quelques fermes, jusqu'aux années 1960, 1965.

On recense peu d'exploitations agricoles complexes ayant de multiples bâtiments, mais plutôt des logis seuls. Quelques exceptions cependant pour celles relevant des annexes des châteaux et, comme à Kercambre (St Gildas) par exemple, où se trouve une ferme importante avec de nombreux bâtiments autour d'une cour.

### **Nos maisons de Rhuys ressemblaient-elles à ces descriptions ?**

*« Le paysan logeait dans une maison composée de deux pièces dont une étable au rez-de-chaussée et un grenier sous les combles. L'étable abritait deux vaches et un veau, un cheval, trois poules et dix poulets. François Le Floch est décédé en 1752 à St Goustan près du four de Lavello. Il habitait une maison du même type que la précédente. Dans l'étable étaient élevés quatre vaches et une génisse, un cheval et deux cochons. Sur la rue à battre il y avait une charrette, deux faucilles et une braie à chanvre. L'inventaire comporte toutes les caractéristiques du foyer paysan. Nicolas Peron habitait près de l'église de St Goustan mais possédait aussi une maison nommée Kergombre abritant des fourches, des râteaux, des serpes, des peignes à chanvre. Dans la cave étaient installés un pressoir à cidre, huit barriques de cidre, dans l'étable à côté il y avait aussi deux vaches ».*

Archives départementales du Morbihan

Et pouvait-on peut rencontrer aussi, localement, ce que Cambry énonce pour la région brestoise...

*« ...où vivent les individus les plus sales, les plus grossiers, les plus sauvages ; leur cahute sans*

---

<sup>5</sup> Le recteur d'Arzon, Augustin Cariou, donne pour 1856 le chiffre de 494 maisons d'Arzon ayant seulement un rez-de-chaussée, et 75 avec étage, et pour l'année 1866, toujours à Arzon, le recteur donne les chiffres suivants, 112 maisons couvertes de chaume et 475 couvertes en ardoises, zinc, tuiles.

Chiffres très différents ailleurs. Saint Armel compte 100 maisons couvertes de chaume et 50 en ardoises. A Sarzeau, 670 « chaume » et 558 en « ardoise ». St Gildas compte 50 maisons couvertes de chaume et 247 en ardoises et au Tour du Parc, 166 bâtisses sont couvertes de chaume et seulement 43 en ardoises.

<sup>6</sup> Selon une enquête menée sur 151 inventaires en Bretagne-Sud, après décès entre 1740 et 1760 ; on observe que 63,6% des maisons n'avaient qu'une pièce ; 23,2% en avait deux et ensuite ce sont des pourcentages infimes pour de plus vastes. La pièce unique sert de chambre et cuisine. Le mobilier est simple, rare. Quelques bancs, lits clos, coffre ou armoire. La ségrégation sociale s'y affiche nettement ; ce sont chez les simples marins et paysans qu'on approche au plus près de la pièce unique avec une moyenne de près de 3 occupants. Les mieux logés sont les commerçants et artisans qui possèdent en majorité des maisons à deux pièces pour une occupation de 2,5 habitants.

*jour est pleine de fumée ; une claie légère la partage : le maître du ménage, sa femme, ses enfants et ses petits-enfants occupent une de ces parties ; l'autre contient les boeufs, les vaches, tous les animaux de la ferme. Les exhalaisons réciproques se communiquent librement, et je ne sais qui perd à cet échange. Ces maisons n'ont pas trente pieds de long sur quinze de profondeur ; une seule fenêtre de 18 pouces de hauteur leur donne un rayon de lumière.*

Cambray, Voyage dans le Finistère (1794-1795).

Ou ce qu'en écrit l'historien Henri See (1864-1936) : *« L'existence matérielle du paysan est encore assez misérable, même à la fin de l'ancien régime. Son habitation est tout à fait insuffisante. La plupart des maisons sont bâties en torchis, couvertes de chaume ; une seule chambre basse, sans plancher ; de petites fenêtres, sans vitres. En Bretagne, et surtout en Basse-Bretagne, on a pu dire que le paysan vivait « dans l'eau et dans la boue ». C'est là l'une des causes principales des épidémies, encore si fréquentes ».*

Il semble bien, selon la mésaventure de Mme de Sévigné, datée de deux siècles plus tôt, que la Bretagne n'avait pas du beaucoup changé depuis le moment où, forcée de s'arrêter à la suite d'un accident à son carrosse, sorte d'aventure à laquelle il fallait bien s'habituer lorsqu'on voyageait en Bretagne, elle n'avait *« trouvé que deux ou trois vieilles femmes qui filaient et de la paille fraîche »* sur laquelle la belle marquise avait dû se résigner à passer la nuit, tant bien que mal, sans se déshabiller.

*« C'étaient toujours ces mêmes taudis obscurs et malsains, ces mêmes villages de trois ou quatre maisons enfouis parmi les bois et les broussailles, à demi noyés dans la fange et le purin, ces mêmes routes, impraticables presque en toutes saisons, où l'on ne pouvait s'aventurer sans des chevaux vigoureux et hardis, sans de solides carrosses aux arcs forgés de la propre main de Vulcain ».*

Et pour rajouter au tableau, lisons ce qu'écrivait Joseph-Marie Le Quinio à la veille de la Révolution, *« Dans l'ouest de la France, les paysans n'ont pas de latrines, les alentours de leurs chaumières sont d'une malpropreté sans égal, l'air en est affecté ».*

Description crédible, puisqu'il n'y a pas cinquante ans en presque île, en ce milieu du 20<sup>ème</sup> siècle, l'écurie ou le simple abri au bout de la prairie remplissait la fonction adéquate.

### **« Molendinum venti »... les moulins à vent de Rhuys.**

Le paysage de Rhuys est marqué par la présence de nombreux moulins. La légende dit qu'il y en avait une centaine à l'époque où l'agriculture était l'activité dominante du pays, au 19<sup>ème</sup> siècle.

Les cadastres de 1827 et 1828 traitant des communes de la presqu'île en font bien apparaître quelques-uns. Non, ceux fonctionnant avec la « marée » comme à Pen Castel qui daterait de 1186, ou celui du Lindin ou à Ludré, qui relevaient tous d'une seigneurie, mais ceux dont le « vent » est l'élément actionnant engrenages et machineries diverses et qui sont à la base de nombreux contes et légendes.

Le moulin à vent viendrait d'Asie centrale, peut-être déjà utilisé par les chinois au début de l'ère chrétienne, et acheminé le long des routes commerciales par les arabes ou les croisades.

Apparus en France à la fin du 12<sup>ème</sup> siècle, suite à leur arrivée dans le monde anglo-normand, ils s'y développent au 13<sup>ème</sup>, essentiellement dans les pays de plus de « 120 jours de vent » par an. On les installe sur les hauteurs, plateaux, collines bordant le littoral et le long des axes fluviaux, dans les estuaires sur une digue ou près des marécages...

Parfois on rencontre en Bretagne des concentrations de moulins, ainsi ces 34 moulins banaux au

minimum qui sont regroupés dans la seigneurie de Lamballe afin de moudre le grain, fouler le drap, produire le tanin.

L'installation en Bretagne est lente, un peu tardive. Peu de moulins sont mentionnés dans les archives. Pas avant 1191 à Dol, 1281 près de Rohan, 1319 près de Lamballe et à Guérande en 1368 et en 1434 en Rhuys.

Y en avait-il avant cette date ? En Normandie, il est fait mention d'un moulin à vent en 1180 à Liesville, et même vers 1105 dans le diocèse de Bayeux.

En Rhuys, un texte de Jean IV, en date du 4 mars 1399, autorise les moines de St Gildas à prendre du bois vert et sec dans la forêt de Rhuys, « *pour édifications et réparation de ladite abbaye et pour les moulins et chauffages...* ». Moulins à vent ou à marée ?

Vers 1483, le « Grand Routier et Pilotage » de Pierre Garcia Ferrante donne en presqu'île de Rhuys l'existence de deux moulins pouvant servir d'« amer » pour entrer dans le Golfe.

En 1668, on comptait toujours des moulins à marée à Ludré, Le Tour du Parc, St Jacques, Pen Castel et au Lindin, et un moulin à vent à Sarzeau (en ruine), un autre à St Jacques et un au Tour du Parc. D'autres, sans doute, devaient exister, sans qu'on en ait la trace, mais si peu nombreux sans doute que même l'abbé Gillard, natif de Penvins et recteur de Grandchamp ne mentionne nullement leur dénomination dans son dictionnaire français-breton.

Le roi possédait trois moulins en presqu'île, ceux à vent de St Jacques, du Tour du Parc et celui à marée de Ludré. Ceux du Lindin et de Pencastel (construit avant 1380) relevaient de l'abbaye de Saint Gildas, second seigneur de Rhuys.

Les trois moulins royaux étaient afféagés et d'un rapport de 1950 livres envers le domaine royal. Sarzeau avait eu un moulin qui, à la demande du marquis de Gouvello en 1688, aurait dû être reconstruit ; mais vu l'opposition des habitants de Sarzeau et de celle de moines de St Gildas, cela ne se fit pas, le moulin de Sarzeau ne se situait qu'à une lieue de celui du Lindin qui relevait de l'abbaye.

Le 19<sup>ème</sup> siècle verra son développement maximum. Dégagé des « banalités » de l'ancien régime, ou autre obligations, le meunier s'installe partout où il y a du blé, même sur les terres ingrates de Rhuys. Le moulin à vent est plus facile à construire que celui à marée (comme à Ludré, au Lindin, Pen Castel), donc plus rentable. Marteville et Valin qui complèteront au début du 19<sup>ème</sup> le rapport établi par Ogée au siècle précédent, donnent le chiffre de 16 moulins à Sarzeau. Plus tard dans le siècle, on en aurait compté deux à St Gildas, trois à Arzon, un au Net, trois au Poulhors, un au Poulphan, à Boderharf, à la « Vache enragée », à Kerblay, au Treste, à St Armel, à Gradavad, à Brillac, au Riellec, à Bréhuidic, au Vendec ( ?), à Richelieu ( ?), à Kerret, à Prat Bihan, deux à Boisdanic, un à Balanfournis, deux au Tour du Parc, ...ce qui faisait écrire à Adrien Régent en 1904 : « *Rhuys aux éminences couronnées de villas, de moulins et de clochers* ». La toponymie en a gardé le souvenir, avec des mots tels que « les Quatre vents ».

A la fin du second empire (1870), 550 moulins à vent existaient dans le Morbihan selon l'étude de Louis Rosenzweig.

De nombreuses cartes postales anciennes datant de la 2<sup>ème</sup> moitié du 19<sup>ème</sup> siècle et du 20<sup>ème</sup> siècle les montrent s'activant selon la force du vent, ce qui fait qu'en presqu'île, vu la régularité des vents, ces moulins furent assez nombreux.

Selon l'inventaire agricole de 1929, la grande majorité des moulins à vent et beaucoup de petits moulins à eau et à marée ont cessé de tourner. Ceux qui fonctionnaient encore à cette date ne font plus que de la mouture à façon, de seigle, d'avoine ou de sarrasin pour le bétail. Sur les 392 moulins dénombrés dans le Morbihan à cette date, 363 sont de petits moulins à cylindres qui ont pour clientèle les boulangers et cultivateurs des environs et dont la capacité de production est égale ou inférieure à 25 quintaux; 8 ne dépassent pas 50 quintaux, 15 ne dépassent pas 100 quintaux et 6 sont équipés pour moudre plus de 100 quintaux, le plus important ayant une capacité de 350 quintaux.

Aujourd'hui nombre d'entre eux ont disparu ou sont en ruine ou ont été transformés en résidences secondaires.

On peut citer toujours bien visibles, ceux du Poulhors, de Bois Danic, de Penvins.

La technique de construction d'un moulin à vent est complexe, le danger du feu bien réel et la destruction fréquente vu les variations de la force des vents allant jusqu'à la tempête ce qui fait qu'en bord de mer, le moulin sera plus trapu, plus bas et plus solide grâce à sa construction en pierres.

Les « amouleurs » ou ouvriers capables de monter le mécanisme des moulins sont des techniciens de haut niveau tant ils sont complexes et fragiles. Ces professionnels travaillent le bois, la pierre, le métal, que ce soit pour construire des moulins sur « attache » à pivot avec leur longue perche ou queue, ou des moulins à tourelle comme il s'en fit tant de la fin du moyen-âge jusqu'au moulin-cavier des temps modernes avec des tours à étages, des portes, des fenêtres...surmontées d'un toit conique qui seul tourne selon le vent, agrémenté de vastes ailes si fragiles par « gros temps » et au volage si difficile à régler.

Le moulin est une construction fragile à l'entretien coûteux. Le métier est difficile, soumis aux aléas du temps et des récoltes et lorsqu'il était « moulin banal », siège de redevance pour le seigneur, sous l'Ancien Régime, il subissait en cas de jacquerie une destruction systématique.

D'autres machines à moudre existaient, mues par la force animale ou humaine, beaucoup moins coûteuses à entretenir et moins difficiles à faire fonctionner.

Le métier de meunier s'estompa progressivement à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle face aux minoteries à vapeur et, dans la région de Rhuys et du Golfe, il s'arrêta presque totalement durant l'« entre deux guerres ». Le dernier moulin à vent de Penvins fonctionna jusqu'en 1944, géré par son propriétaire, meunier et boulanger tout à la fois. Durant la seconde guerre, certains moulins eurent d'autres utilités ; ne reculant devant rien pour tromper les « Alliés », les allemands transformèrent l'un des moulins du Poulhors (celui situé au Nord Est) en central téléphonique.

Il nous reste quelques « tours » pour seule mémoire d'un temps difficile marqué par un légendaire assez fort qui associait le meunier, sa femme souvent volage, les voyageurs de passage et toute une faune allant de la souris, à l'âne sans oublier la principale maladie qui touchait le meunier, l'ergotisme, appelé le « Feux de St Antoine ».

Et surtout, il y a ces nombreux écrits médiévaux racontant avec force détails toute cette vie, tels quelques-uns des « Contes de Canterbury » de Geoffroy Chaucer en Angleterre et, plus près de notre époque, « les Lettres de Mon Moulin », d'Alphonse Daudet.